

Mantes la Jolie

Conseil municipal du 7 septembre 2009.

Préambule aux questions orales.

"En quelques mots, l'exposé de seulement deux questions orales est un compromis que nous avons accepté parce que nous comprenons évidemment la convocation de ce conseil municipal et qu'en l'occurrence le respect réciproque - opposition-majorité - semble avoir été de mise. Je crois qu'on peut s'opposer politiquement tout en se respectant, même si nous n'avons pas de cadeaux politiques à nous faire.

Respect valable également au sein de l'opposition où aucun des deux groupes - auteurs des questions orales - n'a cherché un avantage ni une nomination au détriment d'un autre groupe de l'opposition.

Je dois dire que j'en suis assez satisfait et je pense qu'il faut continuer dans cette voie.